

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 02 décembre 2025 à 18 heures 00 minutes  
en mairie

Quorum : 9

### Présents :

Mme BURTAIRE Maryline, M. DECOSTERD Kévin, Mme DEVAUX Stéphanie, Mme DURLA Jocelyne, Mme FANTINEL Anna/Françoise, Mme GOURY Anne-Marie, M. GREGORIUS Gilbert, M. KOPIAK Jean-Claude, Mme LANDOWSKY Sylvie, Mme NAGEL Annie, M. PEZZETA François, Mme SABBA Bériza, M. TELLIER Olivier, Mme THIRION-WATRIN Frédérique, Mme ZURKINDEN Gina

### Procuration(s) :

### Absent(s) :

Mme MANGEOT Nathalie, M. STRAPPAZZON Sylvain

### Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme DURLA Jocelyne

Président de séance : M. KOPIAK Jean-Claude

Procès-verbal du conseil d'administration précédent : Approuvé

### 1 - Décision Modificative N°03 (délibération N°078.2025)

Pour assurer le bon fonctionnement du CCAS et afin d'équilibrer les comptes, il est nécessaire d'apporter les modifications au budget primitif 2025 suivantes :

#### FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
<u>Article(Chap)</u>	<u>Montant</u>	<u>Article(Chap)</u>	<u>Montant</u>
611 (011) : Contrats de prestations de services	- 550,00		
60623 (011) : Alimentation	100,00		
60628 (011) : Autres fournitures non stockés	100,00		
623 (011) : Publicité, publications, relations publiques	350,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### 2 - Voyage séniors 2026 (délibération N°079.2025)

Le voyage séniors 2026 aura lieu du 27/06/2026 au 04/07/2026 à Saint-Jean-de-Monts en Vendée, avec l'organisation d'une journée au Puy du Fou. Le nombre de participants sera de 55 dont 3 accompagnateurs. Après réception des devis le prix a été déterminé à 837,00€ par personne, hors aide ANCV. Les inscriptions auront lieu le samedi 13/12/2025 de 9H00 à 12H00.  
Pour rappel, les personnes de TRIEUX sont prioritaires.

Afin de répondre à la demande de la trésorerie, une délibération type a été adaptée et rédigée au sujet du

voyage. Cette délibération se décompose en 6 points à savoir l'objet, la détermination du prix, les gratuités et suppléments, l'aide financière, les modalités de paiements ainsi que sa mise en oeuvre.

Cette dernière permettra l'encaissement des différents acomptes et il sera possible de réajuster les prix en fonction des modifications des devis et du changement du nombre de participants.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **3 - Demande de secours (délibération N°080.2025)**

Suite à la réception d'une demande d'aide concernant l'enlèvement de plusieurs nids de frelons asiatiques, la situation de la personne a été étudiée et le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'octroyer une aide financière à la personne.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **4 - Colis des aînés**

Cette année, les colis ont été achetés au Netto de TRIEUX. Le coût unitaire est de 25.95€. Ils ont été réceptionnés début décembre.

Cette année à nouveau ils seront distribués en mairie les samedis 06/12/2025 et 13/12/2025 de 9H00 à 12H00. Une liste de plusieurs membres volontaires à la distribution a été établie.

Des bons ont été distribués aux aînés leur permettant de retirer le colis. Les colis seront apportés aux personnes ne pouvant se déplacer.

Le dispositif RGPD, comme pour l'invitation au repas des aînés, se poursuivra également comme l'année dernière. Les numéros de téléphone portable seront également demandés afin de pouvoir établir de futurs communications groupées type SMS (plan canicule, plan grand froid...).

### **5 - Attribution d'une aide financière urgente**

Suite à la réception d'une demande d'aide de l'assistante sociale en date du 19/09/2025 et de difficultés rencontrées par la famille ne pouvant subvenir à ce besoin, le Président informe les membres du Conseil d'Administration du versement d'une aide de 100.00€ pour une facture d'eau.

Cette somme a directement été versée au SEAFF.

### **6 - Question et point divers**

Il a été indiqué par la Présidente-Adjointe Sylvie LANDOWSKY que 736kg de denrées alimentaires ont pu être récoltés lors de la collecte de la banque alimentaire au NETTO de TRIEUX les 28, 29 et 30 novembre 2025.

Il a été demandé la possibilité d'établir un article dans le journal pour remercier les personnes donneuses.

Séance levée à 18H28

Fait à TRIEUX, le 04/12/2025

Le Président,  
Jean-Claude KOCIAK

La Secrétaire de séance,  
Jocelyne DURLA

